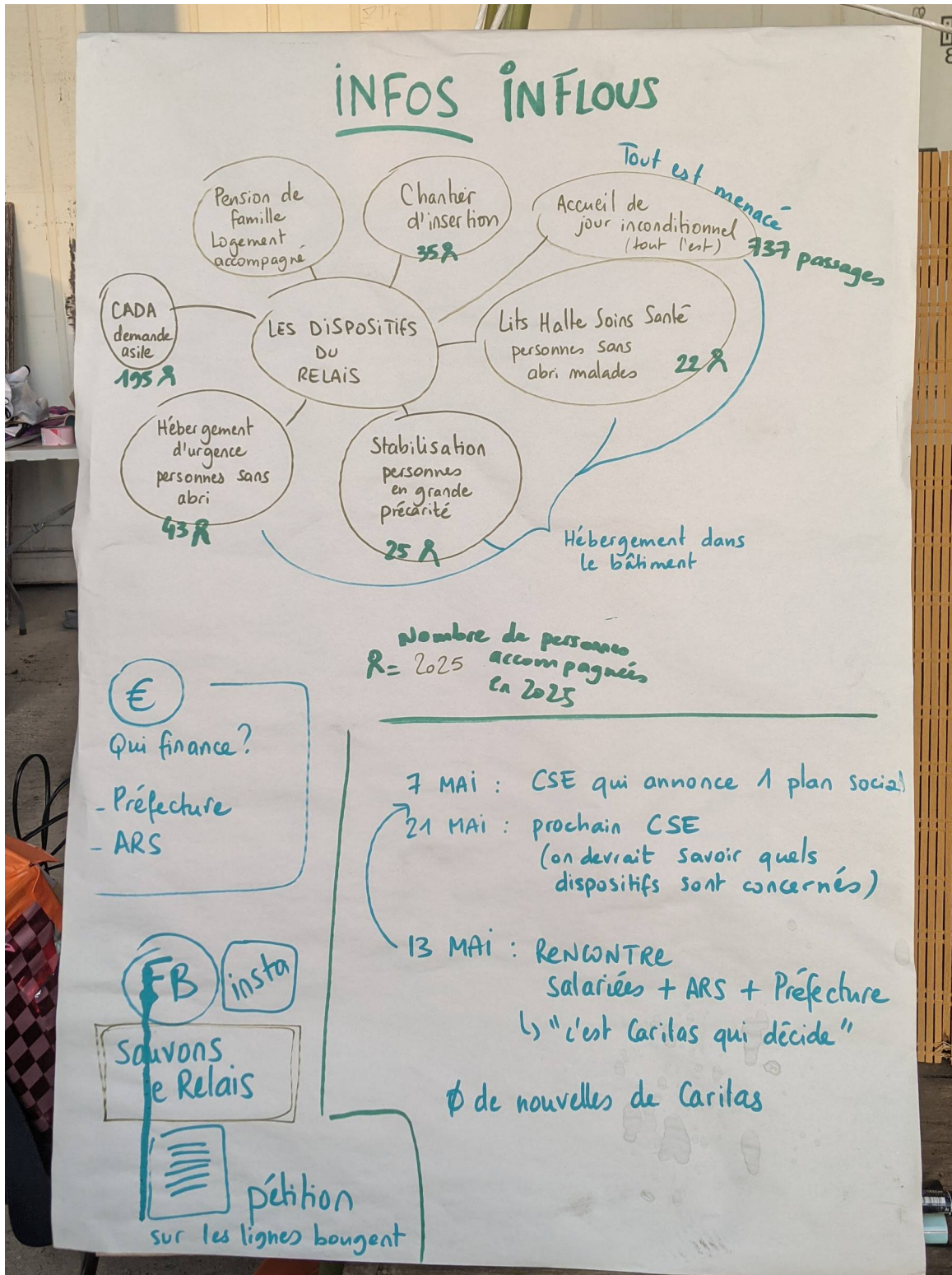


# La fermeture du Relais de Montans, les dispositifs mis en péril

On entend souvent parler du Relais de Montans mais peu sauront vous dire exactement ce qu'il s'y fait.



Voici donc les chiffres sur les différents dispositifs en 2025:

En 2025, grâce à l'association Le Relais de Montans:

- sur le bâtiment historique à Puech du Taur

43 personnes sans abris ont pu trouver un lit pour la nuit (Centre d'hébergement d'urgence-115)

25 personnes en difficulté sociale ont bénéficié d'une place d'hébergement et d'un accompagnement pour reprendre pied dans leur vie (place de stabilisation)

22 personnes sans hébergement stable et présentant des problèmes de santé ont pu être hébergées, accompagnées et soignées (Lits Haltes Soins Santé)

5 personnes en situation de vulnérabilité durable sont logées et accompagnées sur un logement à Lisle sur Tarn (pension de famille)

35 personnes ont eu accès à un emploi en insertion (Atelier et chantier d'insertion)

Ouvert 24h/ 24h et 365 jours par an, la structure d'accueil a aussi permis le répit et le soutien de nombreuses personnes précaires et à la rue avec 737 passages sur l'année pour un repas, une douche, une machine à laver, un accompagnement dans des démarches, une écoute. Un accueil de jour avec du personnel médical a ouvert en novembre 2025 pour accueillir les personnes précaires qui auraient besoin d'un soutien au niveau médical (LHSS de jour)

- sur Gaillac et 5 autres communes

195 personnes en demande d'asile ont été hébergées et accompagnées (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile et hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile CADA/HUDA)

**C'est donc plus d'un milliers de personnes qui en poussant la porte de la structure en 2025 ont pu trouver une aide ponctuelle dont 290 qui ont pu avoir un toit sur la tête, doublé d'un accompagnement social et 35 qui ont bénéficié d'un emploi d'insertion.**

Le 26 février 2026, le bâtiment historique a fermé, des solutions sont trouvées à la va-vite. Mais 4 mois plus tard, force est de constater l'abandon de l'État, des collectivités locales et de Cités Caritas, la structure gestionnaire, pour continuer la mission d'action sociale en respectant la dignité des personnes accueillies.

10 personnes sont hébergées temporairement à l'hôtel (Brit'hôtel à Albi) dont 5 personnes avec des problèmes de santé graves dans des conditions indignes.

4 personnes sont hébergées sur le dispositif pension de famille à Lisle sur Tarn mais Cités Caritas a écrit au Préfet pour rendre les places.

9 personnes, dont 2 enfants, continuent d'être hébergés en diffus.

8 personnes en contrat d'insertion sont toujours en emploi et leur contrat est renouvelé mois par mois (alors que la structure est toujours financée pour 19 places)

La fermeture est en cours de l'ensemble des dispositifs du Relais de Montans sauf pour le CADA/HUDA.

Un projet de la part de Cités Caritas est attendu par l'Etat pour la pérennité des places de Lits Halte Soins Santé.

En attendant, Cités Caritas envisage le licenciement de 27 salarié.es : 2 veilleurs, 3 encadrants techniques, 1 conseillère en insertion professionnelle, 1 directrice, 1 chef de service, 1 responsable RH, 1 comptable, 1 secrétaire, 1 animatrice, 5 éducateurs, 3 infirmières, 1 psychologue, 2 maîtresses de maison, 1 cuisinière, 2 agents de maintenance, 1 salariée en CDI insertion (contrat permettant d'accompagner une personne en difficulté vers l'ouverture de ses droits retraite), soit l'ensemble des salarié.es présent.es dans le Tarn à l'exception des 5 travailleuses sociales du CADA et de leur cheffe de service, qui se retrouveront isolées, sans l'ensemble des salarié.e.s travaillant en fonction support : maîtresses de maison, comptabilité, secrétariat/accueil/gestion locative, agent de maintenance, directrice, chargée des ressources humaines. Le maintien hypothétique et mal engagé du LHSS pourrait réduire de 4 ou 5 personnes le plan de licenciements qui est lancé par Cités Caritas.

**Seule la réouverture du bâtiment historique permettrait la reprise des activités entières qui étaient menées jusqu'à début 2026 et qui ont été permises grâce à l'investissement pendant plus de 40 ans de nombreux administrateurs, de bénévoles et de professionnels soutenus par l'Etat et les collectivités territoriales.**

